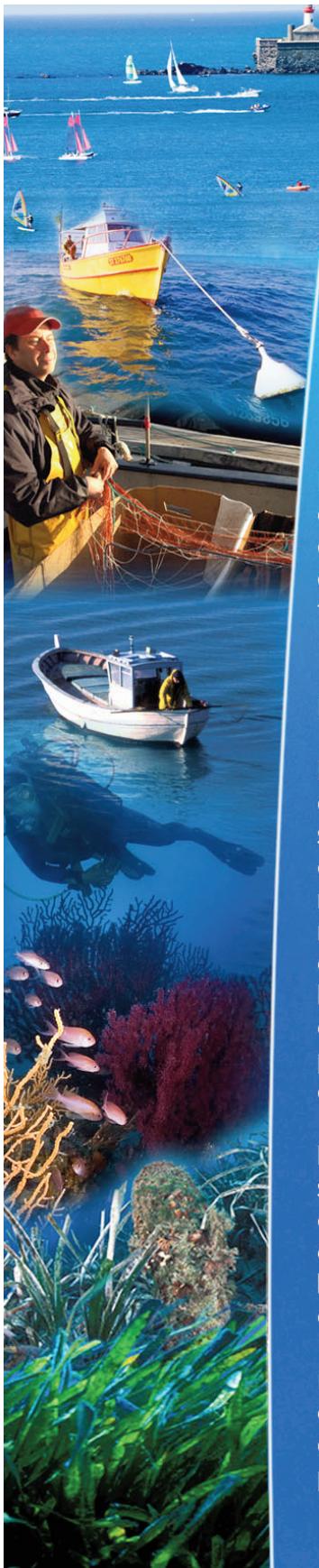


Annexe 70

Charte Natura 2000 du site de Posidonies du Cap d'Agde.



CHARTE NATURA 2000

SITE FR 910 1414 POSIDONIES DU CAP D'AGDE

La charte Natura 2000 représente un outil d'adhésion au document d'objectif n'impliquant pas le versement d'une rémunération. Sa signature peut en revanche constituer un engagement de gestion durable permettant un accès favorisé aux aides communautaires (éco-conditionnalité des aides).

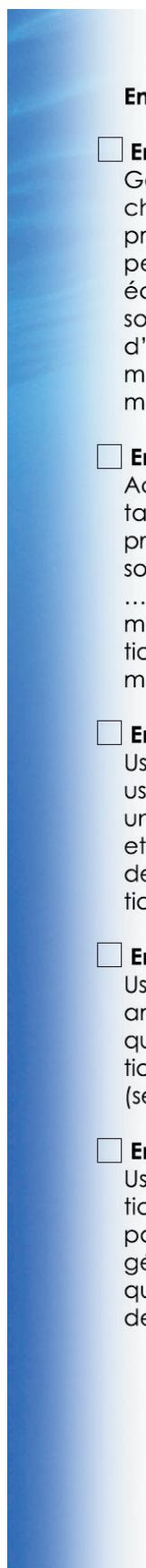
Recommandations générales :

De manière générale, sur l'ensemble du site, il est demandé aux professionnels et usagers de la mer s'engageant dans la démarche de se conformer, au delà des règlements et consignes liées à l'usage de la mer et à l'exploitation de ses ressources, aux recommandations établies dans le cadre du Document d'Objectif, et plus particulièrement au respect des habitats naturels fragiles que sont les herbiers à posidonie, les récifs à coralligène, et les espèces d'intérêt patrimonial en général en adoptant des principes d'éco-citoyenneté.

Il est également demandé aux signataires de s'engager dans une démarche globale de respect de la qualité des eaux au travers de tous les gestes qui en mer comme à terre peuvent contribuer à limiter l'impact de l'homme sur la qualité des milieux aquatiques en général, marins en particulier.

Enfin il est préconisé aux signataires de s'attacher à exercer leur activité en favorisant leur cohabitation avec les autres usagers du milieu marin, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Photos : Renaud Dupuy de la Grandville & Mathieu Foulquié

**Engagements d'ordre général :****Mandats :** **Engagement répartition de pression :**

Gestionnaire de club ou d'association de plongée, de chasse sous marine, d'apnée, de plaisance, pêcheur professionnel ou plaisancier, je m'engage à veiller à disperser mes visites afin de respecter le seuil de tolérance écologique des sites les plus fréquentés. Un registre des sorties avec lieu d'amarrage me permet à tout moment d'attester de cet engagement. Ce registre peut également permettre au gestionnaire animateur du site de mieux prévoir l'équipement du site.

 Engagement veille écologique :

Acteur de l'environnement marin, impliqué dans le partage des connaissances sur l'environnement marin du site, professionnel ou amateur (clubs de plongée et chasse sous-marine, batelier, pêcheur professionnel ou amateur, ...), je m'engage à transmettre dans la mesure du possible mes observations naturalistes sur la faune et la flore au gestionnaire animateur du site, lequel me restituera ces informations.

 Engagement information :

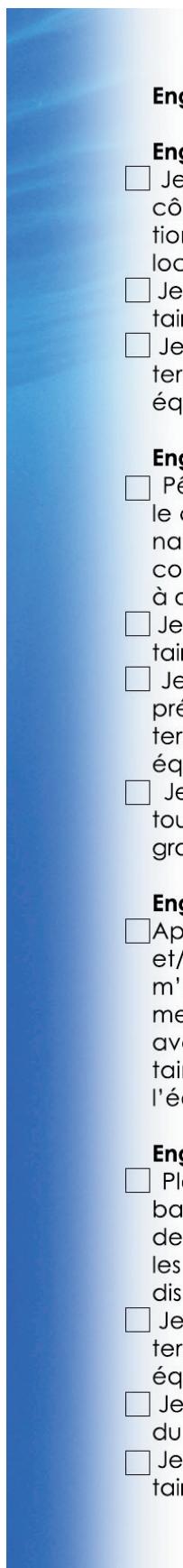
Usager régulier du site, je m'engage à délivrer auprès des usagers occasionnels du site tout message encourageant une pratique respectueuse des installations de protection et plus globalement du patrimoine naturel du site. En cas de besoin, je m'engage à avertir les autorités de toute pratique nécessitant une intervention particulière.

 Engagement mouillage :

Usager du site, je m'engage à utiliser systématiquement les amarrages disponibles et à respecter les conditions techniques d'utilisation. Je prends connaissance auprès du gestionnaire animateur et j'évite d'ancre sur les sites sensibles (secteurs à posidonies, à coralligène, ... voir carte).

 Engagement qualité des eaux :

Usager régulier du site, je m'engage à utiliser les installations de récupération des déchets (poubelles, conteneurs pour huiles usagées) et les zones de carénage aménagées. Lors de travaux confiés à une entreprise je m'assure que celle-ci soit équipée de systèmes de récupération et de traitement des eaux usées.



Engagements d'activités ciblées :

Engagement Plongée :

- Je m'engage à respecter la charte de plongée de la côte agathoise. Cette charte a été élaborée par le gestionnaire animateur du site et les principaux opérateurs locaux ;
- Je m'engage à utiliser une zone de carénage réglementaire pour tous travaux sur mon ou mes bateaux ;
- Je m'engage à nettoyer mon bateau sans produits détergents ou agressifs pour l'environnement hors zones équipées de récupération des eaux usées.

Engagement Pêche :

- Pêcheur professionnel, je m'engage à respecter, par le choix des techniques et des secteurs, les patrimoines naturels marins les plus sensibles, mais aussi à veiller, au cours de tous les stades de mon processus professionnel, à avoir une éco vigilance ; en particulier,
- Je m'engage à utiliser une zone de carénage réglementaire pour tous travaux sur mon ou mes bateaux ;
- Je m'engage à nettoyer mon matériel dans les zones prévues à cet effet et dans tous les cas sans produits détergents ou agressifs pour l'environnement hors zones équipées de récupération des eaux usées ;
- Je m'engage à gérer mes déchets de pêche en veillant tout particulièrement à ne pas favoriser l'explosion démographique du Goéland leucophée.

Engagement Chasse sous-marine :

- Apneiste et chasseur sous-marin; gestionnaire de club et/ou organisateur de manifestations sportives, je m'engage à ne pas intervenir sans avoir conçu le règlement (zones de concours et quantités/tailles/espèces) avec le gestionnaire-animateur du site afin d'être certain d'une compatibilité de ma pratique sportive avec l'équilibre des milieux marins.

Engagement Plaisance :

- Plaisancier usager du site, je m'engage à doter mon bateau d'une cuve eaux usées et à gérer mes déchets de bord conformément aux meilleures dispositions locales et à utiliser les systèmes de gestion des déchets mis à disposition dans les ports du Cap d'Agde.
- Je m'engage à nettoyer mon bateau sans produits détergents ou agressifs pour l'environnement hors zones équipées de récupération des eaux usées
- Je m'engage à utiliser les sanitaires prévus dans les ports du Cap d'Agde
- Je m'engage à utiliser une zone de carénage réglementaire pour tous travaux sur mon bateau

Engagement Collectivité :

- Collectivité locale ou administration, je m'engage à n'installer sur le site que des mouillages de conception compatible avec la préservation des habitats, en particulier herbiers et récifs et à m'engager dans un processus de recyclage progressif des anciens corps morts non écologiques (blocs béton, chaînes traînantes).

Engagement Entreprise :

- Acteur de l'environnement marin, établissement lié directement aux acteurs impliqués dans le milieu marin (chantier naval, magasin vendeur de bateaux à voile ou à moteur, d'articles de pêche de loisirs ou de plongée sous-marine), je m'engage à être un exemple de développement durable sur la commune et à être le relais de l'information auprès de ma clientèle.

Fait à Agde

Le

Nom de l'adhérent:

Signature de l'adhérent

Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde
Maison de la Réserve
Domaine du Grand Clavelet
34300 Agde
adena.bagnas@free.fr / www.adena-bagnas.com